

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

SANTÉ En tant que première barrière du corps contre les agressions externes, la peau est exposée à tous les dangers, la MSA des Charentes vous encourage à la protéger.

Pour protéger votre peau, adoptez les bons réflexes de prévention

Usage de produits phytosanitaires, contact régulier avec les animaux, expositions solaires intensives, les particularités des activités professionnelles agricoles exposent la peau à de nombreux risques. Pourtant, il suffit de quelques gestes pour limiter les conséquences de ces risques sur la santé.

Vous travaillez en extérieur ?

L'exercice d'une activité en extérieur expose la peau aux dangers des rayons ultraviolets (UV) du soleil. A trop forte dose et en continu, ils peuvent être à l'origine du vieillissement prématuré de la peau et de lésions cutanées bénignes ou malignes.

Quelques gestes simples et adaptés suffisent pour limiter les conséquences de ces risques :

- portez des vêtements couvrants (tee-shirt à manches longues, casquette, lunettes de soleil...);
- appliquez une protection solaire adaptée à votre type de peau en renouvelant l'opération fréquemment ;
- faites examiner, régulièrement, votre peau chez un médecin. Le changement d'aspect d'un grain de beauté, l'apparition d'une tâche



brune peuvent être des signes précurseurs d'un cancer cutané. Si vous repérez une tâche suspecte sur votre peau ou si vous présentez certains facteurs de risque, consultez votre médecin traitant ; il vous orientera vers un dermatologue.

Vous utilisez certains produits dangereux ou toxiques ?

La peau est une barrière poreuse face aux divers produits chimiques. Elle est une structure d'échanges indispensable avec

le milieu extérieur, mais peut aussi favoriser l'absorption de produits chimiques. Ces derniers peuvent avoir un effet irritant ou sensibilisant à l'origine de maladies cutanées pouvant devenir de plus en plus gênantes. Après pénétration cutanée, les produits peuvent diffuser dans l'organisme et provoquer des allergies, voire des maladies graves. Certains produits chimiques provoquent une hypersensibilisation aux rayons du soleil, favorisant ainsi les coups de soleil mais aussi les cancers de la peau, les mélanomes. Il est

donc indispensable de porter un équipement de protection adapté (combinaison, gants, bottes) lors de l'utilisation de produits dangereux ou toxiques, afin d'éviter tout contact avec la peau, mais aussi de se protéger du soleil.

Vous êtes en contact avec les animaux ?

Parce que vous travaillez avec des animaux, votre peau peut être en contact avec certains agents pathogènes qui ont la capacité de pénétrer dans votre organisme, comme le virus de la rage ou le bacille du tétanos. En cas de blessure au contact d'un animal, il convient de nettoyer et de désinfecter consciencieusement la plaie sans attendre, même si elle est minime. De même, lorsque vous soignez des animaux malades, il est impératif de porter des équipements de la protection individuelle (EPI) : gants, masques, blouses..., ceci afin d'éviter de vous contaminer ou de contaminer d'autres animaux par transmission.

Plus d'informations sur www.msadescharentes.fr.

Prévention

Protéger sa peau, c'est protéger sa santé

INTERNET Sur www.msadescharentes.fr, la MSA reste au plus près de ceux qu'elle protège.

«Sur internet aussi, la MSA a le sens du service !»

Avec «Ma MSA en ligne», pro et perso, vous accédez facilement à l'information qui vous intéresse et gérez votre dossier, 7 jours sur 7, depuis «Mon espace privé». Le site Internet MSA est actualisé tous les jours. Face à une législation parfois complexe et qui change souvent, la MSA s'efforce de traduire, de manière simple et pratique, vos droits pour vous aider à effectuer vos démarches.

Gérer son activité professionnelle

«Mon espace privé», votre espace personnel et sécurisé, permet d'accéder à l'ensemble des services en ligne en lien avec votre activité professionnelle. Vous

pouvez effectuer vos déclarations, imprimer vos attestations, payer vos factures. Vous gagnez également du temps en consultant, en ligne, vos derniers règlements et documents échangés avec la MSA.

Gérer son dossier personnel

«Mon espace privé», c'est également une information complète sur tous les aspects de votre protection sociale : Santé, Famille, Retraite, Logement... La MSA vous propose une gamme de services en ligne répondant à vos attentes :

- Santé, invalidité : notifications de remboursement, Carte vitale, aide à la complémentaire, attes-

tations de droits ...

- Famille, logement : demande d'aides et de prestations, déclarations de ressources...

- Retraite : préparer et demander sa retraite

Vous êtes en mesure également de déposer vos documents en ligne.

Une assistance internet

En cas de difficultés lors de votre connexion ou pour utiliser un des services en ligne proposés dans votre espace internet privé, une assistance téléphone gratuite est à votre disposition du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Appelez le 09 69 39 91 17.

En bref

MSA

► Pour une relation de qualité, on s'engage !

Répondre clairement à vos demandes, faciliter l'accès à l'information aux personnes en situation de handicap... Nous agissons pour vous de façon responsable. Et vous, vous vous engagez à nous signaler les changements de votre situation et à rester courtois dans nos échanges.

Internet

► Voyager en Europe en toute tranquillité

Votre enfant part à l'étranger ? 3 semaines avant son départ, pensez

à demander en ligne sa Carte européenne d'assurance maladie. Valable 2 ans, elle atteste de ses droits et permet la prise en charge des soins dans certains pays de l'UE.

Santé

► Protégez-vous contre les tiques !

Vous êtes travailleur forestier ou simple promeneur ? La morsure d'une tique peut provoquer la maladie de Lyme. Quelques bons réflexes : portez des vêtements couvrants, appliquez un répulsif et inspectez votre peau. En cas de doute, demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.